

Plus d'emplois culturels dans le spectacle vivant pour les salariés et dans les arts visuels pour les non-salariés

L'emploi dans la culture en Centre-Val de Loire

Insee Dossier Centre-Val de Loire
n°11

Décembre 2024



Coordination

Insee Centre-Val de Loire
131 rue du Faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1

Directeur de la publication

François-Pierre Gitton

Rédactrice en chef

Muriel Plotton

Contributeurs

Émilie Piraux (Insee),
Céline Rey (Insee),
Florine Verdu (Insee),
Cédric Courbarien (CESER)

Éditeur

Institut national de la statistique et des études
économiques
www.insee.fr

Bureau de presse

medias-centre@insee.fr
02 38 69 53 42

ISSN 2262-9238
© Insee 2024

Sommaire

Avant-propos	5
Synthèse	6
Nombre, part et évolution de l'emploi culturel	7
Condition d'emplois et caractéristiques des salariés et non-salariés du secteur culturel	12
Documentation	16

Avant-propos

En 2028, Bourges sera capitale européenne de la culture. La ville accueille le Printemps de Bourges, festival de musiques actuelles, et un des trois établissements d'enseignement supérieur de la région dans le domaine des arts plastiques qui délivre des diplômes reconnus par le Ministère de la Culture. Cela rappelle s'il en était besoin que la richesse culturelle de la région Centre-Val de Loire n'est pas seulement patrimoniale, mais aussi humaine.

Parmi les huit domaines des activités culturelles (arts visuels, spectacle vivant, audiovisuel-multimédia, édition écrite, patrimoine, enseignement culturel, architecture et publicité), le spectacle vivant est ainsi celui qui pèse le plus en Centre-Val de Loire en termes d'emploi salarié, et les arts visuels en termes d'emploi non salarié. L'édition écrite conserve un poids notable et le patrimoine a plus d'importance dans la région qu'ailleurs.

Pour accompagner le rebond d'un secteur affecté par la crise sanitaire, le Conseil régional du Centre-Val de Loire s'est doté depuis 2022 d'une feuille de route « Culture(s) en partage », qui met au cœur des préoccupations la place des habitants, des artistes, des territoires et offre une perspective de remobilisation globale du secteur.

Ce dossier apporte un éclairage sur le poids de l'emploi culturel et son évolution sur une période débutant avant la crise sanitaire et se terminant après. Il décrit en particulier les principales caractéristiques des salariés et non-salariés du secteur.

Ce dossier s'appuie sur un travail réalisé en partenariat entre le Conseil régional du Centre-Val de Loire, le Conseil économique, social et environnemental régional et l'Insee, avec l'appui de l'association métiers culture. Nous remercions vivement tous les contributeurs de leurs apports au service d'une meilleure connaissance de l'économie de la culture dans la région et de ses enjeux.

**Le Président de la Région
Centre-Val de Loire**

M. François Bonneau

**Le Président du CESER
Centre-Val de Loire**

M. Pierre Allorant

**Le Directeur régional de l'Insee
Centre-Val de Loire**

M. François-Pierre Gitton

Synthèse

Le secteur culturel emploie près de 10 000 salariés et 7 000 non-salariés en Centre-Val de Loire en 2022. Cela représente 1 % de l'emploi salarié et 5 % de l'emploi non salarié régional. Le poids de la culture dans l'emploi est inférieur en Centre-Val de Loire à ce qu'il est dans la plupart des régions métropolitaines. Cette moyenne régionale cache naturellement des disparités territoriales. L'Indre-et-Loire est le département de la région comptant le plus grand nombre d'emplois salariés et non-salariés. La part de salariés et de non-salariés dans la culture y est plus importante et supérieure à la moyenne métropolitaine hors Île-de-France.

Le spectacle vivant est le domaine culturel comptant le plus de salariés dans la région, comme en France métropolitaine hors Île-de-France. Le domaine du patrimoine est proportionnellement plus présent dans la région, et en particulier dans le Loir-et-Cher, en lien avec les châteaux de la Loire. Pour les non-salariés, ce sont les arts visuels qui sont les plus représentés.

En 2022, l'activité principale de 3 % des établissements du Centre-Val de Loire relève du secteur culturel. Les associations constituent presque la moitié d'entre eux. Neuf établissements culturels sur dix sont de petites structures de moins de 10 postes. Les établissements du patrimoine et de la publicité ont des effectifs un peu plus élevés. Les établissements du secteur culturel emploient naturellement des personnes exerçant une profession culturelle mais également d'autres professions (comptables, agents administratifs, ...). Deux tiers des salariés des établissements du secteur culturel n'exercent pas de profession culturelle.

À l'inverse, les établissements dont l'activité principale n'entre pas dans le champ du secteur culturel peuvent également employer des personnes exerçant une profession culturelle (designer dans l'industrie par exemple). Ainsi, 40 % des salariés exerçant une profession culturelle n'exercent pas dans un établissement dont l'activité relève du secteur culturel.

La crise sanitaire a fortement affecté les emplois culturels salariés de la région, davantage que dans l'ensemble des secteurs en dépit du recours massif au chômage partiel en 2020. Cependant, dès 2021, le nombre de salariés a rebondi. La tendance a été confirmée et amplifiée en 2022. Le nombre d'emplois culturels fin 2022 est supérieur à son niveau d'avant-crise, comme en France métropolitaine. En revanche, la progression du nombre de non-salariés a simplement ralenti lors de la crise sanitaire.

La parité est quasiment atteinte parmi les salariés de la culture, comme dans l'ensemble des secteurs d'activité. C'est également le cas parmi les non-salariés de la culture, ce qui distingue la culture de la moyenne des autres secteurs où les hommes sont majoritaires parmi les non-salariés. Les salariés de la culture ont un âge médian de 40 ans, proche de celui de l'ensemble des salariés. Les non-salariés sont quant à eux plus jeunes dans la culture que dans l'ensemble des secteurs. La moitié des non-salariés a moins de 42 ans, contre 47 ans dans l'ensemble des secteurs.

Les actifs dans la culture ont un niveau de diplôme plus élevé que la moyenne. En particulier, ils possèdent deux fois plus souvent que les autres un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac+3 ou plus. Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont en proportion plus nombreux parmi les travailleurs de la culture que dans les autres secteurs d'activité.

Les salariés de la culture ont une situation d'emploi moins stable que l'ensemble des salariés. Ils travaillent plus fréquemment en contrats courts ou à temps partiel, et cumulent souvent plusieurs postes au cours de l'année. Les salariés à titre principal dans la culture occupent en moyenne deux postes par an (dans la culture ou une autre activité), contre 1,5 pour l'ensemble des salariés. Par ailleurs, au 4^e trimestre 2023, près de 5 000 salariés intermittents du spectacle résident dans la région.

Les trois quarts des non-salariés sont micro-entrepreneurs. La pluriactivité est fréquente : quatre non-salariés sur dix cumulent leur activité non salariée avec un emploi salarié au cours de l'année.

Nombre, part et évolution de l'emploi culturel

En Centre-Val de Loire, le secteur culturel emploie près de 10 000 salariés et 7 000 non-salariés en 2022. Ils représentent 1 % de l'emploi salarié et 5 % de l'emploi non salarié régional. Le poids de la culture dans l'emploi est inférieur en Centre-Val de Loire à ce qu'il est dans la plupart des régions métropolitaines. La part d'emplois dans la culture est plus élevée en Indre-et-Loire que dans l'ensemble de la région. Les domaines culturels comptabilisant le plus d'emplois sont le spectacle vivant pour les salariés et les arts visuels pour les non-salariés. Les emplois salariés en lien avec le patrimoine en sites historiques ou musées sont en proportion de l'emploi culturel salarié plus importants dans la région qu'en France métropolitaine, notamment dans le Loir-et-Cher. Les établissements employeurs de la culture sont généralement de petites structures. Le nombre d'emplois salariés a davantage diminué lors de la crise sanitaire dans la culture que dans l'ensemble des secteurs. Durant cette période, l'augmentation du nombre de non-salariés de la culture a ralenti.

Un poids relativement faible dans l'emploi en Centre-Val de Loire

En 2022, 10 700 salariés travaillent dans un des 2 400 établissements des secteurs d'activités culturelles (► **champ**) implantés en Centre-Val de Loire. Dans ces secteurs, 6 700 personnes exercent en tant que non-salariés. En tenant compte qu'une partie d'entre eux cumule activité salariée et non salariée, près de 15 000 personnes travaillent dans le secteur culturel. La part d'emploi non salarié est particulièrement importante dans le secteur culturel : près d'un emploi sur trois dans la culture, contre un sur dix dans l'ensemble des secteurs.

Les personnes salariées à titre principal (► **définitions**) dans la culture représentent seulement 1,0 % des salariés de la région ► **figure 1**. Selon la part du secteur culturel dans l'emploi salarié, le Centre-Val de Loire, la Normandie et les Hauts-de-France figurent aux dernières positions des régions métropolitaines. Néanmoins, la part de salariés dans la culture ne dépasse 1,5 % dans aucune région de France métropolitaine hors Île-de-France. L'Île-de-France fait figure d'exception, avec 4,3 % d'emploi salarié dans le secteur de la culture. Elle concentre en effet la moitié des emplois salariés

métropolitains des secteurs d'activités culturelles. Son poids est nettement plus important dans la culture que dans l'ensemble des secteurs d'activité économique (23,8 %).

Les personnes travaillant dans le secteur culturel n'exercent pas toutes une profession culturelle. C'est seulement le cas de 35 % des salariés (► **encadré**). À l'inverse, certains travaillent hors secteur culturel et ont une profession culturelle.

Les non-salariés travaillant dans la culture représentent quant à eux 5,1 % de l'emploi non salarié régional. Ce poids des non-salariés dans l'emploi total est plus élevé dans la culture que dans l'ensemble des secteurs d'activité. La région se place cependant en 10^e position des 13 régions de France métropolitaine, parmi celles où la part de l'emploi non-salarié est la plus faible, devant la Normandie, la Bourgogne-Franche-Comté et la Corse. À titre de comparaison, la part des non-salariés de la culture en Île-de-France est de 11,2 %.

L'emploi salarié est concentré dans quelques communes

Moins de dix communes regroupent la moitié des salariés de la culture de la région. La part d'emplois culturels salariés est plus élevée dans les grands centres

urbains (où sont situés des grands équipements culturels comme des salles de spectacles et les groupes de médias), mais également dans certaines petites communes comme Chambord et Chenonceaux.

Les non-salariés de la culture sont moins concentrés territorialement que les salariés, mais ils sont néanmoins plus présents dans les communes urbaines que rurales.

L'Indre-et-Loire est le département regroupant le plus d'emplois dans la culture du Centre-Val de Loire (35,7 % des salariés et 31,9 % des non-salariés de la région), avec de grands établissements comme celui de la Nouvelle République du Centre-Ouest à Tours et le Grand Théâtre de Tours. La part de salariés dans la culture y est la plus élevée parmi les départements de la région (1,5 %) ► **figure 2**. L'Indre-et-Loire est également le département où la part de non-salariés dans la culture est la plus grande (6,1 %).

Comme au niveau national, les départements où le secteur culturel pèse le plus dans l'emploi sont ceux auxquels appartiennent les plus grandes villes.

► 1. Part des salariés et non-salariés dans la culture dans les régions de France métropolitaine

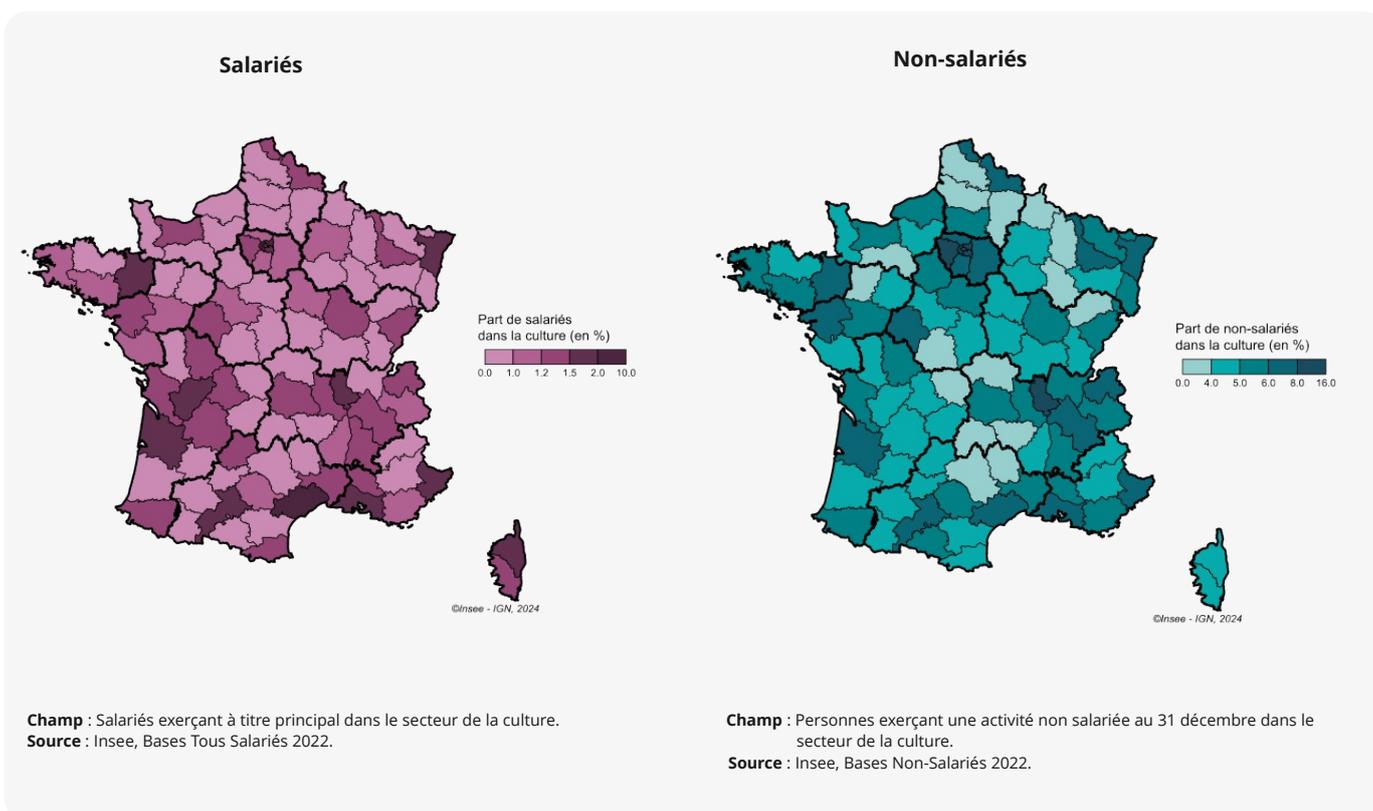
Territoire	Salarié		Non-salarié	
	Part de l'emploi culturel dans le territoire	Répartition de l'emploi culturel en France métropolitaine	Part de l'emploi culturel dans le territoire	Répartition de l'emploi culturel en France métropolitaine
Île-de-France	4,3	51,6	11,2	30,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,5	6,0	6,0	8,9
Occitanie	1,4	6,1	5,7	9,2
Auvergne-Rhône-Alpes	1,4	8,7	6,1	12,5
Corse	1,4	0,4	4,6	0,5
Nouvelle-Aquitaine	1,3	5,9	5,4	8,8
Bretagne	1,3	3,2	5,7	4,6
Pays de la Loire	1,2	3,6	5,9	5,1
Bourgogne-Franche-Comté	1,1	2,1	4,9	2,9
Grand Est	1,1	4,1	5,6	5,8
Hauts-de-France	1,0	4,3	5,3	5,2
Centre-Val de Loire	1,0	1,8	5,1	2,6
Normandie	1,0	2,3	5,0	3,3
France métropolitaine hors Île-de-France	1,3	48,4	5,6	69,5
France métropolitaine	2,0	100,0	6,6	100,0

Lecture : En 2022, 1,0 % des salariés et 5,1 % des non-salariés du Centre-Val de Loire travaillent dans le secteur culturel. La région concentre 1,8 % des emplois salariés et 2,6 % des emplois non-salariés de la culture de France métropolitaine.

Champ : Salariés exerçant à titre principal dans le secteur de la culture ; personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre dans le secteur de la culture.

Source : Insee, Bases Tous Salariés 2022, Bases Non-Salariés 2022.

► 2. Part de l'emploi dans la culture par départements



Le patrimoine est surreprésenté en Centre-Val de Loire

Le secteur culturel regroupe huit domaines : spectacle vivant, édition écrite, arts visuels, publicité, audiovisuel/multimédia, patrimoine, architecture et enseignement artistique amateur. La proportion de l'emploi salarié dans l'emploi total varie sensiblement selon les domaines. Si l'emploi dans le domaine du patrimoine est très majoritairement salarié, les personnes travaillant dans les arts visuels exercent majoritairement en tant que non-salariés.

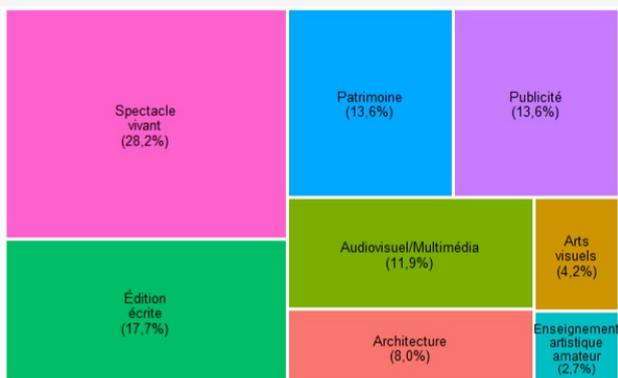
En 2022, le spectacle vivant est le domaine le plus représenté de l'emploi salarié culturel du Centre-Val de Loire avec 3 000 emplois (28,2 %) ► **figure 3a**. Il comprend les arts du spectacle (théâtre, musique, danse, cirque...), ainsi que les activités de soutien assurant des prestations de services techniques (son, éclairage, décor...) et de gestion de salles.

L'édition écrite (commerce de livres, journaux et papeterie en magasin spécialisé, édition de livres, journaux...) représente 17,7 % des salariés de la culture de la région, suivie par la publicité et le patrimoine (13,6 % chacun). Par rapport à la France métropolitaine hors Île-de-France, les salariés du patrimoine (gestion des sites et monuments historiques, des bibliothèques/archives et des musées) sont surreprésentés dans le secteur culturel dans la région (+7 points), qui abrite la plupart des châteaux de la Loire. En particulier et en lien avec la présence du Domaine National de Chambord, quatre salariés sur dix du domaine du patrimoine travaillent dans le Loir-et-Cher. Les secteurs de l'architecture et de l'audiovisuel/multimédia (projection et production de films, édition et diffusion de programmes radio...) sont en revanche sous-représentés dans la région (-3 et -4 points).

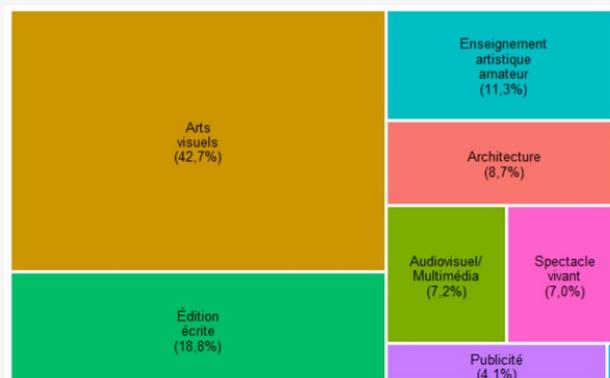
Par ailleurs, 42,7 % des non-salariés de la culture exercent dans le domaine des arts visuels (activités de design, activités photographiques, création artistique telle que sculpture, peinture, dessin, écriture...) ► **figure 3b**. Cette part est légèrement supérieure à celle en France métropolitaine hors Île-de-France (+2 points). Viennent ensuite l'édition écrite (18,8 %) et l'enseignement artistique amateur (11,3 %). Ce dernier comprend les structures dispensant des formations en arts, théâtre et musique, principalement à des fins récréatives, de loisirs ou de développement personnel, dont les cours ne débouchent pas sur un diplôme professionnel. Les établissements universitaires ne relèvent ainsi pas de l'enseignement artistique amateur. L'architecture pèse quant à elle moins dans l'emploi non-salarié qu'en France métropolitaine hors Île-de-France.

► 3. Répartition des emplois du secteur culturel par domaine en Centre-Val de Loire

3a. Effectif salarié par domaine culturel



3b. Effectif non-salarié par domaine culturel



Lecture : En 2022, 28,2 % des salariés de la culture en Centre-Val de Loire travaillent dans le spectacle vivant (figure 3a) et 42,7 % des non-salariés de la culture travaillent dans les arts visuels (figure 3b).

Champ : Salariés exerçant à titre principal dans le secteur de la culture ; personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre dans le secteur de la culture.

Source : Insee, Bases Tous Salariés 2022, Bases Non-Salariés 2022.

La proportion de petits établissements est importante

En 2022, l'activité principale de 3,0 % des établissements actifs employeurs de la région relève du secteur culturel. Cela représente 2 400 établissements. Pour 900 d'entre eux, il s'agit du domaine du spectacle vivant (37,0 %) ► **figure 4**. Les autres principaux domaines d'activités des établissements culturels sont l'édition écrite (14,1 % des établissements) et l'audiovisuel/multimédia (11,4 %) dont font partie les principaux groupes de presse locale (La Nouvelle République, La République du Centre) et les médias France Télévision et France Bleu.

Les associations ont un poids très important. Elles représentent 44,8 % des établissements, alors que seul un établissement sur dix relève de cette catégorie juridique dans l'ensemble des secteurs. Cette forme est fréquente dans le spectacle vivant et l'enseignement artistique amateur. De plus, le tissu associatif est constitué également des associations non employeuses et fonctionne grâce à l'implication des bénévoles.

Par ailleurs, les établissements culturels sont très majoritairement de petite taille : 92,5 % d'entre eux comptent moins de 10 postes (non-annexes et hors intérimaire) au 31 décembre 2022, contre 82,2 % dans l'ensemble des secteurs. Les établissements du patrimoine et de la publicité ont en moyenne des effectifs supérieurs à ceux des autres domaines culturels (respectivement 9 et 8 salariés en moyenne en fin d'année, contre 3 pour l'ensemble des domaines culturels).

Le nombre d'emplois dans la culture progresse

L'emploi culturel salarié a été fortement affecté lors de la crise sanitaire ► **figure 5** avec des périodes de fermeture des lieux culturels, de restrictions de rassemblements affectant certains événements culturels. Au cours de l'année 2020, le nombre de salariés en Centre-Val de Loire dans le secteur culturel a chuté de 11,3 % par rapport à 2019, contre 1,6 % pour l'ensemble des secteurs, malgré un recours important au chômage partiel. En effet, rapporté au volume d'heures travaillées, le nombre d'heures rémunérées grâce au dispositif de chômage partiel a été trois fois plus important dans la culture que dans le reste de l'économie en 2020.

Cette baisse du nombre de salariés entre 2019 et 2020 au niveau régional a été un peu plus importante qu'en France métropolitaine hors Île-de-France (-8,9 %). Cela concerne la plupart des domaines, en particulier le spectacle vivant (-19,9 % contre -19,0 %) qui emploie le plus de salariés, et le patrimoine (-11,6 % contre -9,8 %) qui a un poids plus significatif dans la région.

Le nombre de salariés dans la culture a ensuite rebondi en 2021 (+9,3 %) et a ainsi rattrapé son niveau d'avant-crise sanitaire. En 2022, il continue d'augmenter (+10,4 %), et ce davantage que dans l'emploi salarié total (+1,5 %). Cette reprise plus dynamique pourrait s'expliquer par le fait que les formes de contrats plus flexibles (comme les contrats à durée déterminée) sont plus fréquentes que dans les autres secteurs, par une reprise des projets en

attente ou encore par une demande de divertissement plus importante après la période de confinement (Pour en savoir plus [Deps 2022]).

L'effectif salarié dans la culture est supérieur en 2022 à son niveau en 2019 (notamment dans l'enseignement artistique amateur, les arts visuels). En revanche, les effectifs sont inférieurs ou proches dans la publicité et dans l'édition écrite. En France métropolitaine, les effectifs de ce secteur sont en baisse.

La part d'emploi salarié du secteur culturel dans l'emploi total est relativement stable ces dernières années dans la région comme en France métropolitaine. Elle a toutefois un peu diminué en 2020 et est légèrement supérieure en 2022 par rapport aux années précédentes.

L'emploi non salarié dans la culture a été moins affecté lors de la crise sanitaire que l'emploi salarié. L'augmentation du nombre de non-salariés a ralenti pendant la crise (+3,6 % entre 2019 et 2020 après +7,3 % entre 2018 et 2019), puis a connu une poussée notable en 2021 (+13,0 %), puis en 2022 (+8,2 %). L'évolution est proche de celle constatée en France métropolitaine. Comme pour les salariés, le spectacle vivant est le domaine le plus touché lors de la crise sanitaire (-10,5 % en 2020 par rapport à l'année précédente), même si le niveau de 2019 a été rattrapé dès 2021. L'augmentation du nombre de non-salariés est plus importante dans la culture que dans l'ensemble des secteurs (respectivement +35,9 % et +17,3 % entre 2018 et 2022). Les effectifs progressent notamment dans l'audiovisuel/multimédia, les arts visuels et l'édition écrite.

► 4. Répartition des établissements et des emplois par domaine culturel en Centre-Val de Loire et en France de métropolitaine hors Île-de-France

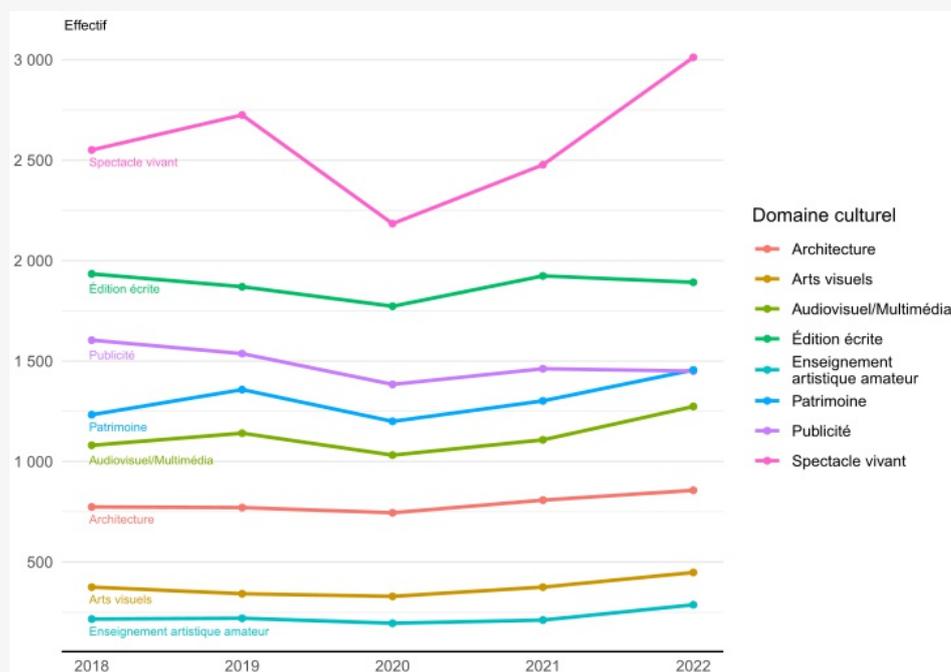
Domaine culturel	Établissements		Salariés		Non-salariés	
	Centre-Val de Loire	France métropolitaine hors Île-de-France	Centre-Val de Loire	France métropolitaine hors Île-de-France	Centre-Val de Loire	France métropolitaine hors Île-de-France
Architecture	9,6	13,9	8,0	11,1	8,7	12,0
Arts visuels	7,4	8,8	4,2	4,6	42,7	40,4
Audiovisuel/Multimédia	11,4	12,0	11,9	15,5	7,2	7,6
Édition écrite	14,1	15,5	17,7	17,1	18,8	18,3
Enseignement artistique amateur	8,4	5,5	2,7	2,8	11,3	11,1
Patrimoine	4,6	2,6	13,6	6,3	0,3	0,2
Publicité	7,5	8,7	13,6	15,2	4,1	4,7
Spectacle vivant	37,0	32,9	28,2	27,4	7,0	5,7
Ensemble du secteur culturel	100	100	100	100	100	100

Lecture : En Centre-Val de Loire, 8,0 % des salariés du secteur culturel travaillent dans l'architecture en 2022 et 8,7 % des non-salariés, la proportion est moins importante qu'en France métropolitaine hors Île-de-France. Ce domaine culturel représente 9,6 % des établissements actifs en 2022 du secteur culturel.

Champ : Établissements actifs employeurs ; postes salariés principaux non annexes ; personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre, hors agriculture.

Source : Insee, Bases Tous Salariés 2022, Bases Non-Salariés 2022.

► 5. Évolution de l'effectif salarié par domaine culturel en Centre-Val de Loire



Lecture : En 2021, près de 2 500 salariés travaillent dans le domaine du spectacle vivant en Centre-Val de Loire. Leur nombre a rebondi en 2021 (+290 salariés), après une forte baisse en 2020 (-540 salariés).

Champ : Salariés exerçant à titre principal dans le secteur de la culture.

Source : Insee, Bases Tous Salariés 2018 à 2022.

► Encadré - Deux tiers des salariés du secteur culturel n'exercent pas une profession culturelle

Le champ statistique de l'emploi dans la culture peut s'appréhender selon deux approches. La première, mise en œuvre dans cette étude, est une approche par « secteurs culturels » fondée sur la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2 de 2008, déclinant la nomenclature d'activité européenne). La seconde est une approche par « professions », fondée sur la nomenclature française des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). Ces deux approches définissent des champs qui ne se recouvrent que partiellement, notamment pour les salariés : on peut exercer une profession culturelle dans un secteur culturel (par exemple celle d'artiste dramatique dans un théâtre), mais aussi dans un secteur non culturel (par exemple designer dans l'industrie automobile). À l'inverse, on peut travailler dans un secteur culturel en y exerçant une profession étrangère au monde de la culture (employé administratif d'un théâtre par exemple).

Parmi les 10 700 salariés de la culture, seulement 3 800 salariés exercent une profession culturelle, soit 35,4 % d'entre eux ► **figure 1**. À l'inverse, parmi les 6 300 personnes exerçant une profession culturelle, 2 500 ne travaillent pas dans un établissement dont l'activité principale appartient au secteur de la culture (39,5 %).

Les professions culturelles sont regroupées en huit catégories : professionnels technico-artistiques des spectacles ; artistes des spectacles ; professions de l'archivage, de la conservation et de la documentation ; professions des arts visuels et métiers d'art ; professeurs d'art (hors établissements scolaires) ; journalistes et cadres de l'édition ; architectes et auteurs littéraires et traducteurs. Cela concerne des métiers variés tels que designer, régisseur, journaliste, professeur d'art, musicien, comédien, bibliothécaire.

Les professions culturelles les plus exercées dans le secteur culturel sont les professions technico-artistiques des spectacles (assistants techniques, cadres artistiques, techniciens des spectacles vivants et audiovisuels...), par 36,0 % des salariés, celles d'artiste des spectacles (31,9 %) et de journaliste et cadre de l'édition (13,8 %).

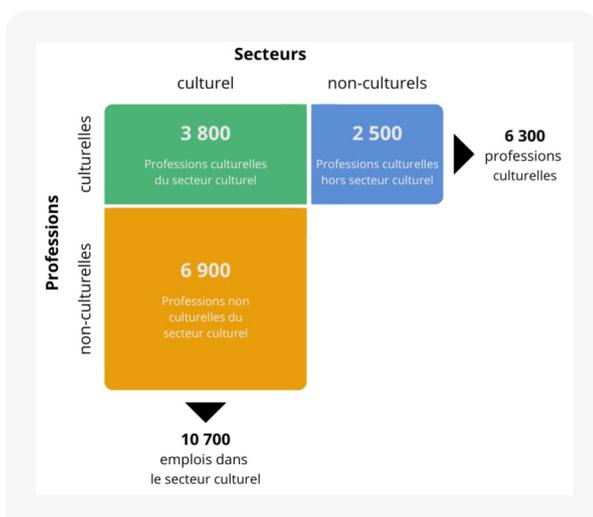
Dans les autres secteurs d'activités, les professions culturelles les plus répandues sont celles liées à l'archivage, la conservation et la documentation (bibliothécaires, archivistes, conservateurs...), ainsi qu'aux arts visuels et métiers d'art (concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration, ouvriers d'art...). Hors du secteur culturel, les salariés ayant une profession culturelle travaillent plus souvent dans la fonction publique (notamment dans les collectivités territoriales).

En 2022, l'effectif des professions culturelles est supérieur de 18,0 % à celui de 2018. Il progresse plus vite que l'emploi total régional (+5,0 %). Ce sont les effectifs d'artistes des spectacles et de professionnels des arts visuels et métiers d'art qui ont le plus augmenté sur cette période.

Dans le sous-secteur des activités créatives, artistiques et de spectacle (qui recouvre le domaine du spectacle vivant et une partie de celui des arts visuels), 360 offres d'emplois régionaux ont été diffusées sur le site de France Travail en un an (de juillet 2023 à juin 2024), un nombre légèrement inférieur à l'année précédente. Au deuxième trimestre 2024, 22 400 embauches trimestrielles ont eu lieu en Centre-Val de Loire dont quasi exclusivement des contrats à durée déterminée (CDD) de moins d'un mois.

Les domaines culturels avec le plus de salariés exerçant une profession culturelle ► **figure 2** sont l'enseignement artistique amateur dont une majorité de professeurs d'art (hors établissements scolaires) et le spectacle vivant (avec des artistes des spectacles, des professionnels technico-artistiques des spectacles...) et ensuite l'audiovisuel/multimédia (avec notamment des professionnels technico-artistiques des spectacles, des journalistes et cadres de l'édition). À l'inverse, plus de neuf salariés dans la publicité et le patrimoine sur dix n'exercent pas de profession dite culturelle, mais des métiers supports.

► 1. Répartition de l'emploi culturel salarié selon le secteur d'activité et la profession exercée en Centre-Val de Loire en 2022

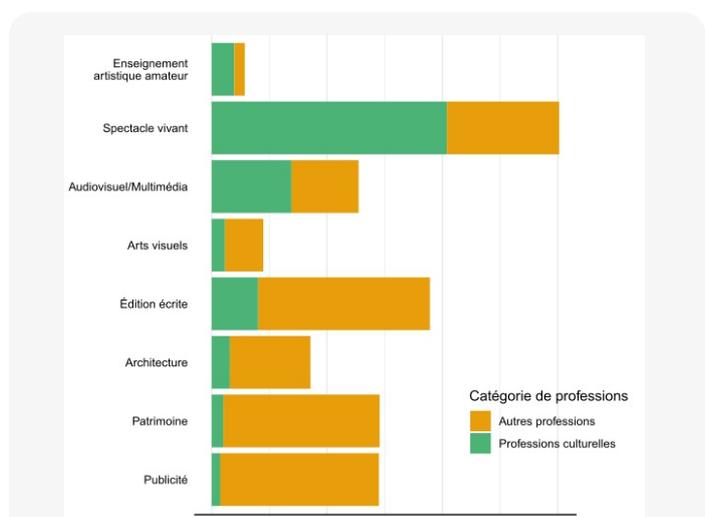


Lecture : En 2022, 10 700 salariés travaillent dans le secteur culturel en Centre-Val de Loire. Parmi eux, 3 800 exercent une profession culturelle, et 6 900 une profession dite « non culturelle ».

Champ : Postes salariés principaux non annexes.

Source : Insee, Bases Tous Salariés 2022.

► 2. Nombre de salariés par domaine culturel et profession en Centre-Val de Loire en 2022



Lecture : Parmi les salariés travaillant dans le spectacle vivant, 2 040 exercent une profession culturelle (soit 67,7 %) et 970 exercent une autre profession.

Champ : Salariés exerçant à titre principal dans le secteur de la culture.

Source : Insee, Bases Tous Salariés 2022.

Condition d'emplois et caractéristiques des salariés et non-salariés du secteur culturel

La diversité du champ de la culture s'accompagne d'une variété de profils et de conditions d'emploi. La répartition par sexe et âge des salariés de la culture est proche de celle de l'ensemble des salariés. En revanche, les non-salariés de ce secteur sont plus fréquemment des femmes et en moyenne plus jeunes que dans l'ensemble des secteurs. Les travailleurs sont davantage diplômés du supérieur. Le recours au temps partiel est plus fréquent et les contrats sont plus courts. Par conséquent, de nombreux salariés occupent plusieurs postes au cours de l'année. Parmi les non-salariés, les trois quarts sont des micro-entrepreneurs et ils sont nombreux à être pluriactifs (cumul sur l'année d'une activité non-salariée et salariée).

Les travailleurs sont plus jeunes et majoritairement diplômés du supérieur

La culture est un secteur quasiment paritaire en Centre-Val de Loire ► **figure 1**. La moitié des salariés de la culture sont des femmes, comme dans l'ensemble des secteurs d'activité. En revanche, la féminisation est plus marquée dans la culture pour les non-salariés (47,8 % contre 37,0 %). Pour les salariés, le patrimoine est le domaine culturel le plus féminisé avec 58,7 % de femmes, suivi par l'édition écrite et l'enseignement artistique amateur. Pour les non-salariés, les domaines de l'édition écrite, de l'enseignement artistique amateur et des arts visuels sont plus féminisés que les autres (avec une majorité de femmes).

Les salariés de la culture ont un âge médian proche de celui de l'ensemble des salariés (la moitié a moins de 40 ans contre 41 ans pour l'ensemble). Ils sont plus jeunes dans l'audiovisuel/multimédia et les arts visuels, mais également dans le patrimoine (âge médian entre 36 et 37 ans).

Les non-salariés sont quant à eux globalement plus jeunes dans la culture que dans l'ensemble des secteurs : la moitié d'entre eux ont moins de 42 ans, contre 46 ans pour l'ensemble. Tout comme pour les salariés, l'âge médian est plus faible dans l'audiovisuel/multimédia (34 ans) et les arts visuels (39 ans). À l'inverse, les non-salariés de la culture sont plus âgés dans l'architecture (âge médian de 50 ans).

La répartition par âge des salariés de la culture est proche de celle de l'ensemble des secteurs, pour les hommes et pour les femmes. Les femmes salariées entre 20 et 40 ans sont légèrement sur-représentées dans le milieu de la culture en 2022. Mais les femmes entre 40 et 60 ans sont un peu sous-représentées ► **figure 2**. Les hommes salariés de moins de 25 ans sont proportionnellement un peu moins nombreux dans le milieu culturel. Pour les non-salariés, les répartitions par âge des hommes et des femmes diffèrent entre la culture et l'ensemble des secteurs. Les jeunes sont surreprésentés, parmi les hommes et parmi les femmes ; plus d'un tiers des femmes ont moins de 35 ans et 29 % pour les hommes (respectivement 22 % et 20 % dans l'ensemble des

► 1. Taux de féminisation et âge médian dans le secteur culturel en Centre-Val de Loire

Domaine culturel	Salariés		Non-salariés	
	Taux de féminisation (%)	Âge médian	Taux de féminisation (%)	Âge médian
Architecture	53,4	40	33,2	50
Arts visuels	46,4	37	52,5	39
Audiovisuel/Multimédia	42,6	36	16,4	34
Édition écrite	56,3	42	61,6	43
Enseignement artistique amateur	55,1	44	55,0	47
Patrimoine	58,7	37	*45,0	*50
Publicité	44,0	42	33,3	45
Spectacle vivant	44,9	41	29,6	46
Ensemble du secteur culturel	49,4	40	47,8	42
Tous secteurs d'activité	49,2	41	37,0	46

Note : *statistique calculée sur un effectif relativement faible, inférieur à 50 personnes.

Lecture : En 2022, en Centre-Val de Loire, le taux de féminisation est de 49,4 % chez les salariés de la culture, et de 47,8 % chez les non-salariés de la culture. L'âge médian est de 40 ans chez les salariés de la culture et de 42 ans chez les non-salariés de la culture.

Champ : Postes salariés principaux non annexes ; personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre, hors agriculture.

Source : Insee, Bases Tous Salariés 2022, Bases Non-Salariés 2022.

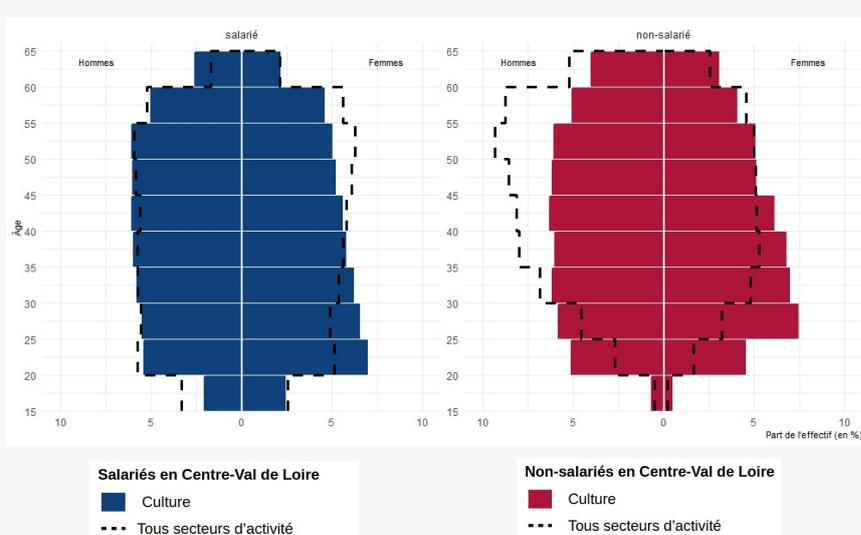
secteurs). La part de jeunes femmes est plus importante dans la culture. À l'inverse, les hommes de plus de 35 ans sont proportionnellement moins nombreux.

Les actifs ayant un emploi dans la culture ont un niveau de diplôme plus élevé que la moyenne. En particulier, ils sont presque deux fois plus en proportion à avoir

obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac+3 ou plus (42,1 % contre 22,3 % pour l'ensemble des secteurs en 2021). C'est le cas de sept personnes sur dix dans l'architecture.

Par ailleurs, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont en proportion plus nombreux parmi les

► 2. Répartition des emplois par sexe et tranche d'âge en Centre-Val de Loire



Lecture : En 2022, en Centre-Val de Loire, les hommes non-salariés de la culture entre 20 et 25 ans parmi l'ensemble des non-salariés de la culture sont proportionnellement presque deux fois plus nombreux que dans l'ensemble des secteurs.

Champ : Postes salariés principaux non annexes ; personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre, hors agriculture.

Source : Insee, Bases Tous Salariés 2022, Bases Non-Salariés 2022.

travailleurs de la culture (37,5 % contre 13,8 % dans l'ensemble des secteurs). Leur part est plus élevée dans l'architecture (58,9 %) et l'enseignement artistique amateur (70,0 %). Cette catégorie socioprofessionnelle est plus fréquente pour les non-salariés que pour les salariés.

De nombreux salariés cumulent plusieurs postes au cours de l'année

Les salariés de la culture ont une situation d'emploi moins stable que l'ensemble des salariés. La proportion des titulaires d'un contrat à durée déterminée (CDD) est élevée (26,4 %) par rapport à l'ensemble des secteurs (10,3 %). Par contre, la part de contrat à durée indéterminée (CDI) y est similaire (58,7 % contre 59,7 %). Les agents de la fonction publique (hors activité d'enseignement dans l'éducation nationale notamment) sont proportionnellement moins nombreux dans la culture (1,9 % contre 14,4 %). À l'inverse, les salariés ayant un travail saisonnier ou occasionnel sont deux fois plus nombreux dans la culture (3,6 % contre 1,5 %). Les autres formes de contrats concernent moins d'un salarié de la culture sur dix (contrat d'apprentissage, convention de stage, contrat aidé...).

Les CDI sont fréquents pour les salariés de l'enseignement artistique et la publicité, tandis que la proportion de CDD est faible. C'est l'inverse pour le spectacle vivant. Les salariés du patrimoine sont davantage en contrat de travail saisonnier ou occasionnel (un quart d'entre eux). Par ailleurs, de nombreux intermittents du spectacle travaillent dans ce secteur (► encadré).

Quatre salariés sur dix de la culture travaillent dans plusieurs établissements au cours de l'année. Les salariés à titre principal dans la culture occupent en moyenne deux postes (dans la culture ou une autre activité), contre 1,5 pour l'ensemble des salariés. Les domaines dans lesquels les salariés occupent plus de deux postes par an en moyenne sont l'enseignement artistique amateur, le spectacle vivant et l'audiovisuel/multimédia (dans lesquels respectivement, 7, 6 et 4 salariés sur 10 ont plus d'un poste).

En termes de postes salariés, 33 200 postes sont occupés dans la culture au cours de l'année 2022, qu'ils soient annexes (volume de travail et niveau de rémunération associés faibles) ou non annexes. Cela représente 1,9 % de l'ensemble des postes de la région, mais seulement 1,1 % en équivalents temps plein. La part de postes annexes est importante : six postes sur dix, soit deux fois plus que dans l'ensemble des secteurs. La durée des postes salariés dans la culture est très faible : la moitié d'entre eux a une durée de paye inférieure à 18 jours, contre 250 jours pour l'ensemble des secteurs.

L'activité culturelle est sujette à des fluctuations infra-annuelles, en lien avec la saisonnalité de la demande culturelle et le calendrier des événements culturels en particulier. Le nombre de postes salariés dans la culture augmente durant la période estivale, en particulier pour le spectacle vivant dont les effectifs de postes sont alors presque 3 fois plus élevés qu'en janvier ► figure 3. Le phénomène peut être dû à la saisonnalité de certaines activités (ex : festivals) et à l'augmentation de la fréquentation touristique. Plus de 13 000 personnes différentes occupent un poste dans la culture durant les mois d'été.

Les trois quarts des non-salariés sont des micro-entrepreneurs

En 2022, les 6 700 non-salariés¹ exerçant dans la culture ne représentent que 2 400 équivalents salaire minimum (ESM), soit 5,1 % des non-salariés mais seulement 3,9 % en ESM.

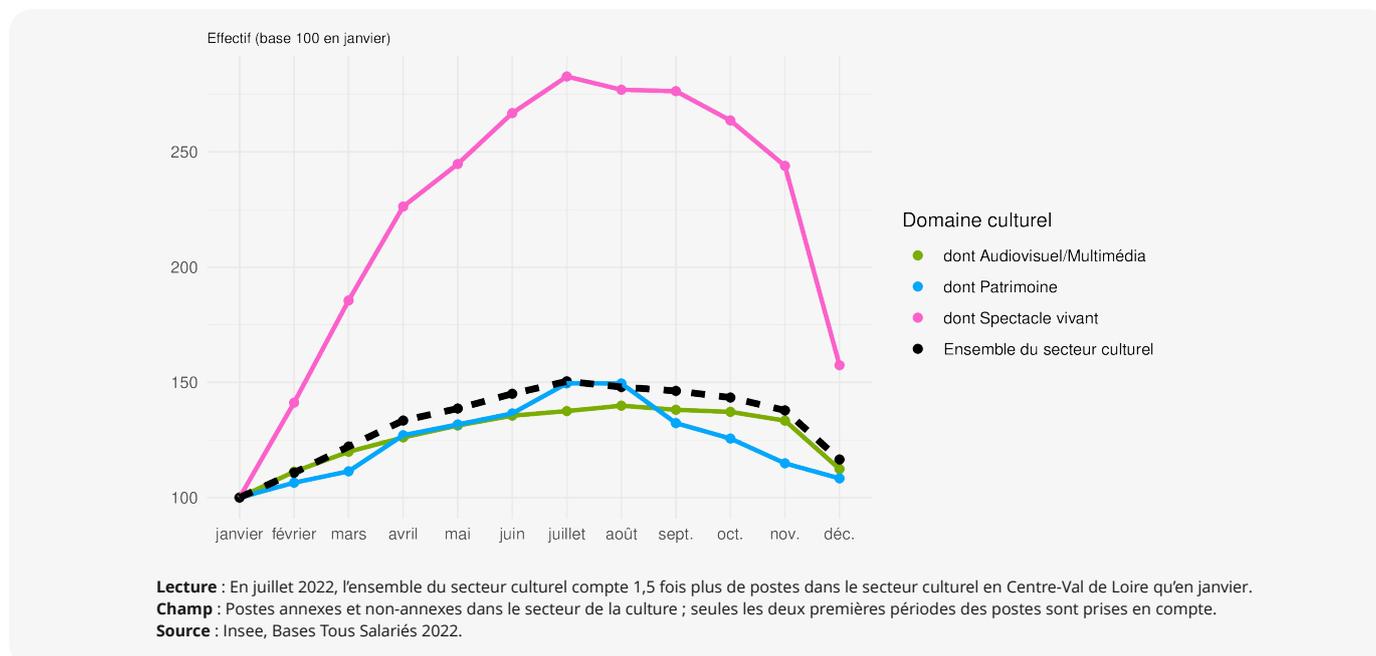
Une grande partie des non-salariés de la culture sont micro-entrepreneurs (74,7 %, contre 42,3 % dans l'ensemble des secteurs). Ce statut est particulièrement adopté dans l'enseignement artistique amateur et les arts visuels. En contrepartie, la part des entrepreneurs individuels et gérants majoritaires de société y est plus faible.

Qu'ils soient micro-entrepreneurs ou non, les non-salariés peuvent occuper des professions libérales (c'est le cas de plus de la moitié dans la culture), être commerçants ou artisans. Les gérants majoritaires le sont principalement pour des sociétés à responsabilité limitée (SARL).

Quatre non-salariés sur dix sont pluriactifs sur l'année (44,4 %), c'est-à-dire qu'en plus de leur activité non salariée, ils occupent au moins un poste salarié dans l'année. Parmi eux, un sur cinq sont principalement non-salariés (revenu non-salarié supérieur ou égal à la somme des salaires nets associés aux postes salariés) et les autres principalement salariés. Les non-salariés de la culture pluriactifs exercent peu fréquemment une activité salariée dans le secteur de la culture également (18 %).

¹ Par ailleurs, plus de 8 000 artistes-auteurs sont affiliés (Agressa et Maison des artistes) en Centre-Val de Loire.

► 3. Variation mensuelle des postes dans le secteur culturel en Centre-Val de Loire en 2022



► Encadré - Près de 5 000 intermittents du spectacle en Centre-Val de Loire

Un intermittent du spectacle est un artiste, ouvrier ou technicien dans le domaine du spectacle ou de l'audiovisuel, embauché en contrat de travail à durée déterminée (CDD) ou en contrat de travail à durée déterminée d'usage (CDDU). Ce régime permet d'alterner des périodes de travail et des périodes non travaillées en bénéficiant d'allocations chômage.

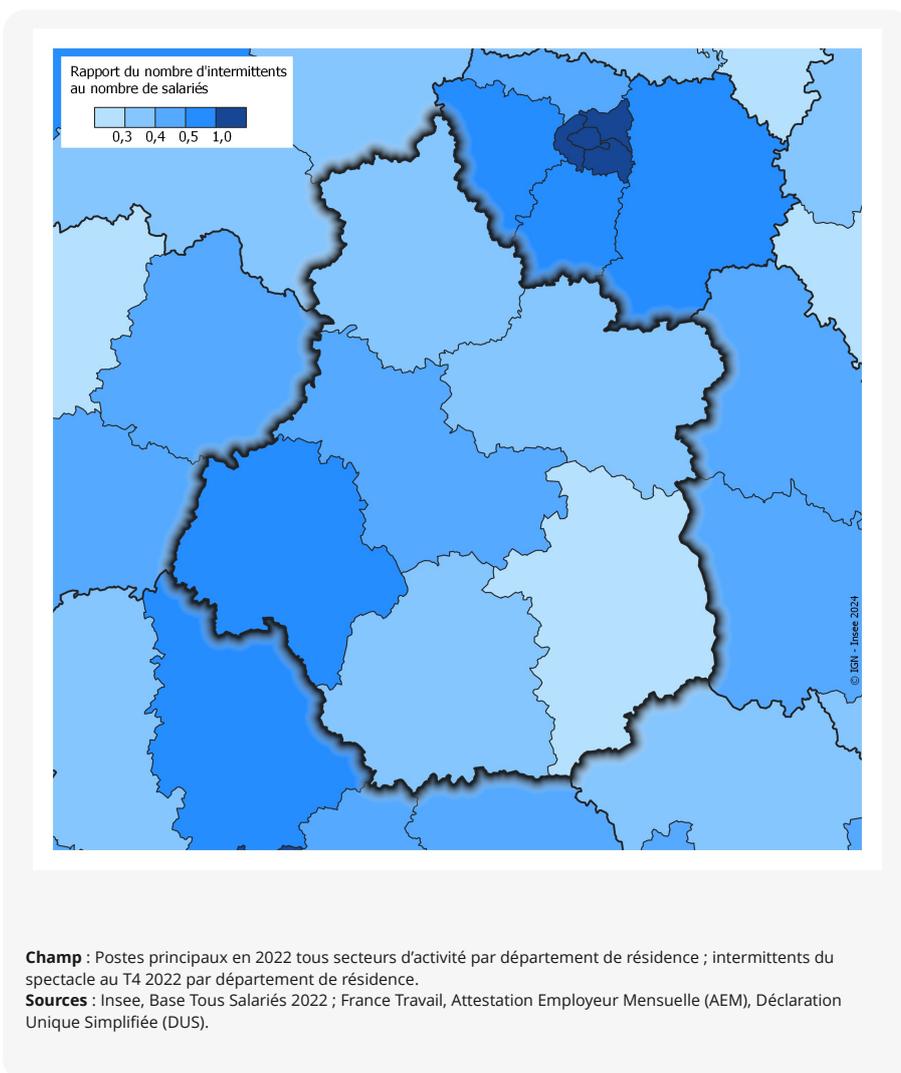
En 2022, seuls 2,3 % des intermittents du spectacle de la France entière (hors Mayotte) vivent en Centre-Val de Loire ► **figure 1**, alors que la région représente 3,8 % des habitants. Quatre intermittents du spectacle sur dix sont domiciliés en Île-de-France. L'Indre-et-Loire est le département du Centre-Val de Loire comptant le plus d'intermittents du spectacle rapporté au nombre de salariés (0,7 %). Le taux d'intermittents du spectacle dans la région est de 0,4 %, c'est un peu moins qu'en France métropolitaine hors Île-de-France (0,5 %).

Au cours du 4^e trimestre 2023, 2 250 employeurs localisés dans la région ont embauché au moins un salarié intermittent du spectacle ► **figure 2**. L'intermittence du spectacle concerne 4 900 salariés résidant dans la région, ceux-ci effectuent en moyenne 16 contrats de travail sur la période.

Seulement un tiers des employeurs d'intermittents du spectacle sont des employeurs des secteurs professionnels (audiovisuel et spectacle vivant), néanmoins, ils génèrent plus de 85 % de l'activité en montant de masse salariale totale et en volume d'heures travaillées.

L'effectif de salariés intermittents du spectacle résidant en Centre-Val de Loire du quatrième trimestre 2023 est supérieur de 18 % à celui du quatrième trimestre 2018. Il a même dépassé les 5 000 salariés aux deuxième et troisième trimestre 2023 ► **figure 3**. Malgré le dispositif d'année blanche (mesure prise entre mars 2020 et août 2021 permettant aux intermittents ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage de continuer à percevoir des indemnités), leur nombre avait diminué en 2020 et début 2021 lors des restrictions sanitaires affectant notamment ce milieu.

► 1. Rapport du nombre d'intermittents du spectacle et du nombre de salariés par département de résidence



► 2. Intermittence du spectacle en Centre-Val de Loire au 4^e trimestre 2023

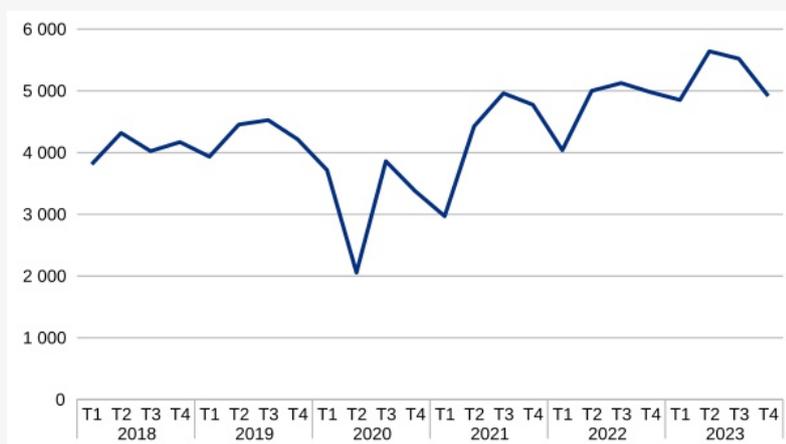
Territoire	Nombre d'employeurs (localisés dans le territoire)	Montant de la masse salariale	Volume d'heures travaillées	Nombre de contrats de travail	Nombre de salariés* (résidant dans le territoire)
Cher	230	874 200	54 500	2 590	340
Eure-et-Loir	310	1 168 700	62 000	3 280	650
Indre	190	673 700	42 000	1 660	280
Indre-et-Loire	750	3 987 800	224 100	11 490	1 960
Loir-et-Cher	280	789 900	44 500	2 130	530
Loiret	490	3 663 900	193 000	8 650	1 160
Centre-Val de Loire	2 250	11 158 200	620 100	29 800	4 920
<i>dont hors secteurs professionnels</i>	<i>1 470</i>	<i>1 551 300</i>	<i>92 500</i>	<i>5 530</i>	<i>1 470</i>
<i>dont secteurs professionnels</i>	<i>780</i>	<i>9 606 900</i>	<i>527 600</i>	<i>24 270</i>	<i>4 460</i>
France métropolitaine	58 740	760 535 500	32 841 900	1 348 610	213 260
France	59 130	765 786 200	33 132 600	1 360 470	216 330

Note : *Certains salariés intermittents travaillent à la fois pour des employeurs des secteurs professionnels et pour des employeurs hors secteurs professionnels.

Champ : Données brutes, 4^e trimestre 2023.

Source : France Travail, Attestation Employeur Mensuelle (AEM), Déclaration Unique Simplifiée (DUS).

► 3. Évolution du nombre de salariés intermittents du spectacle en Centre-Val de Loire par trimestre



Champ : Données brutes trimestrielles, Centre-Val de Loire.

Source : France Travail, Attestation Employeur Mensuelle (AEM), Déclaration Unique Simplifiée (DUS).

Documentation

► Champ

Le champ économique de la culture a été délimité par le service statistique du ministère de la Culture, d'après une définition européenne. Les **activités culturelles** sont regroupées en huit domaines : arts visuels, spectacle vivant, audiovisuel-multimédia, édition écrite, patrimoine, enseignement culturel, architecture et publicité.

Les **professions culturelles** sont regroupées en huit catégories : professions des arts visuels et métiers d'art, professionnels technico-artistiques des spectacles, journalistes et cadres de l'édition, artistes des spectacles, architectes, professeurs d'art (hors établissements scolaires), auteurs littéraires et traducteurs et professions de l'archivage, de la conservation et de la documentation.

Domaine culturel	Code NAF	Libellé activité
Arts visuels	7410Z	Activités spécialisées de design
	7420Z	Activités photographiques
	9003A	Création artistique relevant des arts plastiques
	9003B	Autre création artistique
Spectacle vivant	9001Z	Arts du spectacle vivant
	9002Z	Activités de soutien au spectacle vivant
	9004Z	Gestion de salles de spectacles
Audiovisuel/Multimédia	4763Z	Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé
	5821Z	Édition de jeux électroniques
	5911A	Production de films et programmes pour la télévision
	5911B	Production de films institutionnels et publicitaires
	5911C	Production de films pour le cinéma
	5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
	5913A	Distribution de films cinématographiques
	5913B	Édition et distribution vidéo
	5914Z	Projection de films cinématographiques
	5920Z	Enregistrement sonore et édition musicale
	6010Z	Édition et diffusion de programmes radio
	6020A	Édition de chaînes généralistes
	6020B	Édition de chaînes thématiques
7722Z	Location de vidéocassette et de disques vidéo	
Édition écrite	4761Z	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé
	4762Z	Commerce de détail journaux et papeterie en magasin spécialisé
	5811Z	Édition de livres
	5813Z	Édition de journaux
	5814Z	Édition de revues et périodiques
	6391Z	Activités des agences de presse
	7430Z	Traduction et interprétation
Patrimoine	9101Z	Gestion des bibliothèques et des archives
	9102Z	Gestion des musées
	9103Z	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires
Architecture	7111Z	Activités d'architecture
Enseignement artistique amateur	8552Z	Enseignement culturel
Publicité	7311Z	Activités des agences de publicité

► Définitions

Poste/Salarié : Dans les statistiques d'emploi et de salaire, un poste de travail (ou poste) correspond à la relation entre un salarié et un établissement pendant une période donnée. Ainsi, un salarié qui travaille dans deux établissements (à une date donnée ou sur une certaine période, par exemple une année) occupe deux postes. Inversement, plusieurs contrats de travail entre le salarié et le même établissement (à une date donnée ou successivement sur une certaine période) ne constituent qu'un seul poste.

Le concept de poste principal permet de ne compter qu'un seul poste par salarié. Le poste principal d'un salarié est le poste le plus rémunérateur. Le concept de poste « **annexe** » permet d'écarter de certaines statistiques les postes dont le volume de travail et le niveau de rémunération associés sont faibles.

Dans le cas général, on considère qu'un poste est « **non annexe** » si la rémunération est supérieure à 3 SMIC mensuels ou si la durée d'emploi dépasse 30 jours et 120 heures et que le rapport nombre d'heures/durée est supérieur à 1,5.

Équivalent temps plein (EQTP) : L'emploi peut se mesurer en nombre de personnes ayant travaillé, même pendant une durée limitée. On peut aussi mesurer les emplois en équivalent temps-plein. C'est le nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique. Les EQTP ne sont pas calculés pour les postes du secteur public et des particuliers-employeurs.

Équivalent salaire minimum (ESM) : Ce concept permet de mieux appréhender la précarité d'une partie des non-salariés, en particulier des micro-entrepreneurs. Il est calculé au prorata du revenu du non-salarié dans le SMIC, avec un écrêtage à 1 : un non-salarié gagnant l'équivalent de 0,5 SMIC est compté comme 0,5 ESM, mais un non-salarié ayant des revenus équivalents à deux SMIC n'est compté que comme 1 ESM.

► Sources principales

Base tous salariés

Les bases Tous salariés sont des fichiers statistiques annuels de données individuelles sur l'ensemble des salariés, produites à partir de déclarations administratives de leurs employeurs. Ces bases renseignent sur le type d'emploi et de rémunérations perçues pour chaque salarié. Pour l'Insee, les bases Tous salariés permettent donc de produire des statistiques structurelles sur les salaires et l'emploi.

Base non-salariés

L'objectif de la base non-salariés est d'étudier annuellement l'emploi et les revenus d'activité des personnes non salariées (y compris les micro-entrepreneurs).

Recensement de la population

Le recensement de la population a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens.

France Travail (ex-Pôle emploi)

France Travail est le service public de l'emploi en France. Son rôle est d'une part, d'indemniser les demandeurs d'emploi et les accompagner vers le retour à l'emploi ; et d'autre part, de guider les entreprises dans leurs recrutements.

► Pour en savoir plus

- **Müller J. (Crédoc), Schreiber A. (Deps)**, "Les sorties culturelles des Français après deux années de Covid-19", *Ministère de la Culture, Collection Culture études*, 2022-6, juillet 2022.
- **Le Brazidec N., Simonovici M. (Insee)**, "Davantage d'emplois touristiques du patrimoine et de la culture en Centre-Val de Loire", *Insee Analyses Centre-Val de Loire n°91*, décembre 2022.
- Ministère de la Culture, "Atlas Culture des territoires", *Portraits culturels du Centre-Val de Loire*, 2022.
- **Le Fillâtre C., Martin J.-P. (Insee), Ribeiro M., Roger S. (Atelier parisien d'urbanisme), Camors C., Soulard O. (L'Institut Paris Region)**, "La culture diversement impactée par la crise liée à la Covid-19 en Île-de-France", *Insee Analyses Île-de-France n°139*, juillet 2021.
- **Tholozan L. (Deps)**, "Le nombre de non-salariés dans les activités culturelles a presque doublé entre 2007 et 2016", *Emploi et revenus des indépendants – Édition 2020, Insee Références*, avril 2020.
- **Métois C. (Insee)**, "Les activités culturelles en Centre-Val de Loire : un potentiel d'emploi", *Insee Analyses Centre-Val de Loire n°22*, mars 2016.

Plus d'emplois culturels dans le spectacle vivant pour les salariés et dans les arts visuels pour les non-salariés

L'emploi dans la culture en Centre-Val de Loire

**Insee Dossier Centre-Val de Loire
n°11**

Décembre 2024

Le secteur culturel représente 1 % de l'emploi salarié et 5 % de l'emploi non salarié régional. Le poids de la culture dans l'emploi est inférieur en Centre-Val de Loire à ce qu'il est dans la plupart des régions métropolitaines. Les domaines culturels comptabilisant le plus d'emplois sont le spectacle vivant pour les salariés et les arts visuels pour les non-salariés. Le patrimoine en sites remarquables de la région explique un poids relativement plus important des emplois salariés associés à ces monuments historiques ou ces musées. L'emploi dans la culture a été particulièrement affecté en Centre-Val de Loire par la crise sanitaire dès 2020 mais le rebond observé ensuite permet un nombre d'emplois fin 2022 supérieur à son niveau d'avant-crise. Les travailleurs de la culture sont plus jeunes et majoritairement diplômés du supérieur. La culture est un secteur où les salariés occupent fréquemment plusieurs postes au cours de l'année. Près des trois quarts des non-salariés sont des micro-entrepreneurs. Les deux tiers des salariés des établissements du secteur culturel n'exercent pas une profession culturelle.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur
insee.fr

